

## **Les CEMEA de La Réunion**

### **L'accompagnement à la mise en œuvre des services de proximité à partir d'initiative d'habitants**

A partir de 1989, le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active participe à une expérimentation nationale avec le soutien méthodologique de l'Agence pour le Développement des Services de Proximité (ADSP). Il s'agit d'accompagner des initiatives collectives des habitants à partir du repérage de leurs besoins. La volonté des CEMEA de s'engager dans ce type d'accompagnement correspond aux objectifs relevant de l'éducation populaire que s'est fixée l'association ainsi qu'aux constats établis à cette époque dans le cadre de leurs activités sur la diversité des attentes des publics en formation.

Deux questions sont alors posées. Comment agir en fonction des changements de la société ? Dans le contexte local, quels types de réponse peut-on apporter ?

En 1993, conjointement à cette réflexion engagée, le CEMEA met en place une formation en direction de treize personnes pour l'obtention du Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateurs (DEFA) orientée sur l'accompagnement aux services de proximité.

Puis, en 1996, le CEMEA s'engage avec l'Agence Départementale d'Insertion (ADI) pour la mise en œuvre de services de proximité dans des domaines d'activité divers tels que la petite enfance, le handicap, les personnes âgées, le tourisme, la prévention, le transport, etc.

De fait, à cette époque, l'A.D.I réfléchit sur les parcours d'insertion des personnes en contrat d'insertion par l'activité qui doit aboutir sur une réelle insertion professionnelle. Comment soutenir des projets d'habitants, comment valoriser leurs compétences en les accompagnant pour créer une structure, comment favoriser réellement l'insertion de ces personnes en difficulté ?

L'action a concerné des allocataires du RMI de 9 communes, des demandeurs d'emploi mais aussi des salariés et des retraités, c'est-à-dire une mixité de publics. Pour son responsable, la plus grande difficulté de ce type d'accompagnement est de prendre le temps pour donner du sens au projet car ce dernier doit partir réellement de l'expression des besoins du groupe. Par conséquent, il faut avant tout convaincre les différents partenaires, les élus, voire les habitants eux-mêmes que ce facteur temps est incontournable pour, dans un premier temps, faire émerger le projet et ensuite garantir sa réussite.

L'intérêt d'un tel accompagnement est qu'il permet de suivre l'évolution des comportements et des attitudes des personnes qui deviennent progressivement des acteurs en définissant pas à pas une réponse à un besoin commun.

Cette méthode d'accompagnement implique de requestionner l'idée de départ avant de rechercher les moyens pour la mise en œuvre du projet.

Une évaluation de cette action réalisée en 2002 a comptabilisé 75 projets accompagnés par les CEMEA depuis 1996, qui sont intervenus à partir de dynamiques et d'un état d'avancement très variables du projet.

Aujourd'hui, le frein le plus flagrant pour le développement des services de proximité à La Réunion est de favoriser la rencontre entre les différents acteurs (élus, partenaires institutionnels, professionnels, habitants) dans un vrai rapport de dialogue et d'autonomie.

Conscient de cette limite, le CEMEA a démarré en 2003 un travail d'information et de sensibilisation à la méthode d'accompagnement de tels projets dans le but d'impliquer progressivement tous les citoyens concernés.

*L'intérêt de cette méthode est qu'un micro-projet qui répond réellement à un besoin d'habitants peut impulser la mise en œuvre d'une politique plus globale, par exemple la création d'une crèche à l'instigation d'un collectif d'habitants, peut conduire une commune à s'engager dans la mise en œuvre d'un Contrat Enfance.*

*Cette mobilisation citoyenne (habitants, groupes, associations, etc.) pourra peut-être entraîner progressivement une réorganisation de la société et apporter une proposition diversifiée de développement socio-économique.*

*Rédaction : ALBERT, Irène,*

*Institut Régional du Travail Social, 1 rue Sully Brunet, 97470 Saint-Benoît, La Réunion.*

*Tél. 02 62 92 97 77. Fax. 02 62 92 97 78. 2003/11/14.*

Entretien : CARRIERE, Christian, Responsable du Pôle Développement Local - Economie solidaire des CEMEA, 43 bis ruelle Magnan, 97400 Saint-Denis, tél. 02.62.20.48.31, fax. 02.62.21.22.13, GSM. 06.92.60.66.98, e.mail : cemea.reunion@wanadoo.fr

Fiche réalisée dans le cadre de la capitalisation d'expériences de l'économie sociale et solidaire à La Réunion.

ILE DE LA REUNION - ECONOMIE SOCIALE - ECONOMIE SOLIDAIRE – INSERTION SOCIALE - INSERTION PROFESSIONNELLE – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL - SERVICE DE PROXIMITE – ASSOCIATION - DEVELOPPEMENT LOCAL – MIXAGE DE PUBLICS – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION